

Vos questions / nos réponses

SOS!!!

Par [Profil supprimé](#) Postée le 18/06/2012 11:31

Je suis femme d'un homme qui boit, croyant contrôler mais qui ne contrôle rien, j'ai un bébé de 5 mois, je suis sujette à de nombreux rabaissements moraux de la part de mon conjoint, et j'ai eu à 3 reprises des violences conjugales, et il m'a trompé. L'alcool est la raison de beaucoup de disputes, et je n'arrive pas à cerner ce qui le pousse à boire, j'aimerais l'aider il est le père de mon fils et malgré tout je l'aime, peut-il s'en sortir? à quel stade en est-il dans la dépendance à l'alcool? qu'est-ce qui serait le mieux pour lui? dois-je garder espoir? nous habitons à Dijon...

Mise en ligne le 21/06/2012

Bonjour,

La première chose à se demander lorsque l'on souhaite venir en aide à quelqu'un est de savoir si cette personne souhaite effectivement être aidée. En effet, on ne peut aider quelqu'un qui ne le souhaite pas et qui ne se reconnaît pas en difficulté. Vous nous dites que votre conjoint pense contrôler sa consommation alors qu'en fait il ne contrôle rien. Nous supposons donc qu'il ne reconnaît pas pour l'instant avoir un problème avec l'alcool. Les discussions à ce sujet ainsi que sur ce qui fait que la personne utilise ce produit, le dialogue ouvert et sans jugement peuvent faire avancer les choses et petit à petit, donner envie à la personne de se faire aider mais cela peut prendre du temps.

Vous vous demandez à quel stade il en est de la dépendance à l'alcool. Seul un médecin spécialisé pourrait, en le rencontrant, faire le point sur sa consommation et sa situation et donner des éléments de réponse à cette question.

Vous souhaitez aider au mieux votre conjoint. Nous comprenons votre envie de comprendre pourquoi il boit et votre désir de trouver ce qui serait le mieux pour lui.

Cependant, il nous semble que la priorité actuellement, en ce qui vous concerne, ce sont les violences dont vous êtes victime. Vous faites état de violences psychologiques ("rabaissements moraux") et de violences physiques et ce, à plusieurs reprises. C'est pourquoi nous vous encourageons à trouver de l'aide, avant toute chose, pour vous et votre enfant. Vous pouvez appeler le 3919, numéro d'information et de soutien pour les

femmes victimes de violences conjugales. Vous pouvez également vous adresser à un centre de soins en alcoologie. En effet, ces centres reçoivent les personnes qui boivent, mais également les personnes de l'entourage. Nous vous donnons des coordonnées en fin de message, n'hésitez pas à les contacter.

Vous nous écrivez en nous demandant de l'aide et des pistes pour aider votre conjoint, qui est très certainement en souffrance. Mais pour autant, la violence que vous subissez est inacceptable. C'est la raison pour laquelle nous vous répondons en estimant que ce " SOS", nous l'entendons aussi comme un appel au secours pour vous-même et pour votre bébé en vous conseillant vivement de vous protéger de ces violences.

Peut-être cela vous semble-t-il hors de propos ; peut-être cela vous semble-t-il trop difficile à faire pour l'instant, pour des raisons qui vous sont propres. Nous vous y encourageons cependant fortement car au regard de ce que vous décrivez, il y a tout lieu de penser que ces situations de violences risquent de se renouveler, avec pour vous-même un risque d'épuisement, de découragement et de dépression possibles ainsi qu'une mise en danger possible de votre bébé.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler, vous pouvez nous contacter au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin). Un écoutant prendra le temps de voir avec vous ce qui se passe et les possibilités d'aides pour chacun.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Association Addictions France - Service de prévention et de formation en addictologie](#)

1 rue du Dauphiné
21121 FONTAINES LES DIJON

Tél : 03 80 73 16 46

Site web : addictions-france.org

Secrétariat : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

[Voir la fiche détaillée](#)

[Association Addictions France - Centre d'Addictologie](#)

1 rue du Dauphiné
21121 FONTAINES LES DIJON

Tél : 03 80 73 26 32

Site web : addictions-france.org

Accueil du public : Sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Accueil assuré par un psychologue, sur rendez-vous.

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA Tivoli

7 rue Fevret
21000 DIJON

Tél : 03 80 30 46 16

Site web : www.addictions-sedap.fr

Secrétariat : Lundi-mercredi-jeudi de 9h-12h/ 14h-18h, mardi 9h-18h, vendredi 9h-12h/ 14h-17h, .

Accueil du public : Consultations médicales: mardi 9h-13h30, lundi-mercredi-jeudi 9h-11h30, vendredi 9h-11h30 /14h-16h30 - Consultations psycho-sociales: du lundi au vendredi 9h-12h/14h-18h.

Substitution : Consultations médicales: mardi 9h-13h30, lundi-mercredi-jeudi 9h-11h30, vendredi 9h-11h30 /14h-16h30

Consultat° jeunes consommateurs : Pour les 18-25 ans. Sur rendez-vous. Accueil assuré par un éducateur spécialisé le mardi 9h-12h/ 14h-18h.

Service mobile : Service mobile CJC pour les -25 ans. Sur rendez-vous. Une éducatrice spécialisée et une psychologue se déplacent en voiture à Dijon et dans les communes à proximité. Les contacter au 07 67 91 74 15 et au 07 49 16 48 75.

[Voir la fiche détaillée](#)